



Poste de professeur en direction chorale

L'École de musique Schulich de l'Université McGill offre le programme universitaire le plus important du Canada dans le domaine de la formation professionnelle des interprètes et compositeurs ainsi que dans celui de la recherche scientifique, fondée sur les sciences humaines, en musique et en son. Nous cherchons des candidats jouissant d'un profil international en interprétation musicale, qui maintiendront un haut degré d'activité professionnelle et qui sont aptes à enseigner et à superviser jusqu'au niveau professionnel des étudiants de niveau avancé de tous les cycles universitaires.

Le Département d'interprétation est à la recherche de candidatures pour un poste de professeur de direction chorale, au rang d'adjoint ou agrégé, menant à la permanence, pour un contrat initial de trois (3) ans à partir du 1^{er} août 2015.

Fonctions : direction d'ensembles vocaux de l'École de musique Schulich, enseignement de techniques de direction chorale, enseignement et encadrement au deuxième cycle, et enseignement de cours en littérature chorale et pratiques d'exécution. L'École est reconnue mondialement pour l'excellence de ses programmes d'orchestre et d'opéra, pour la diversité de ses ensembles de musique contemporaine, musique ancienne, musique de chambre, et de jazz, ainsi que pour la recherche en enregistrement sonore et en technologie musicale; le poste offre par conséquent un vaste potentiel de collaboration.

Compétences : Doctorat ou expérience professionnelle équivalente, profil international reconnu, large éventail de centres d'intérêt et de connaissances du répertoire choral, notamment de la musique contemporaine, et vaste expérience en enseignement. Le sens de l'organisation et les compétences interpersonnelles seront également pris en considération.

Les candidats sont invités à soumettre les éléments suivants en utilisant le formulaire de candidature disponible en ligne (version anglaise seulement, <http://www.mcgill.ca/music/positions>):

- lettre de présentation décrivant les aptitudes du candidat pour le poste;
- curriculum vitae détaillé;
- documents à l'appui (e.g. enregistrements audio et/ou vidéo, si possible documentant la technique de répétition ainsi que le concert, site web, etc.).
- nom et coordonnées de trois personnes qui fourniront des références.

Pour toute question, veuillez communiquer avec: Professeur Stéphane Lemelin, Directeur, Département d'interprétation (514-398-4542; search.musicperformance@mcgill.ca).

L'examen des dossiers de candidature débute immédiatement et se poursuivra jusqu'à ce que le poste soit comblé. Les demandes reçues avant le 15 janvier 2015 seront considérées en priorité. Les candidats seront invités à diriger une répétition et/ou donner un cours de maître, et à rencontrer les membres du comité de sélection.

La rémunération est établie en fonction des compétences et du niveau d'expérience. Le poste est assujéti à une approbation budgétaire finale.

L'Université McGill souscrit à la diversité et à l'équité en matière d'emploi. Elle accueille favorablement les demandes d'emploi: des femmes, des peuples Autochtones, des minorités ethniques, des personnes handicapées, des personnes de toutes orientations et identités sexuelles, des minorités visibles, et d'autres personnes qui pourraient contribuer à une plus grande diversité. On encourage tous les candidats qualifiés à postuler; veuillez noter que conformément aux exigences de l'immigration canadienne, la priorité sera toutefois accordée aux Canadiens ainsi qu'aux résidents permanents.